

extremen und radikalen Aufklärern auch die religiöse Bildung in seinem Gymnasium sicher zu stellen und war nicht bereit, die dort tätigen Lehrkräfte von allen geistlichen und religiösen Pflichten zu entbinden. Dennoch wurden durch die Schulverordnung der erzbischöflichen Landesregierung vom 12. November 1782 die Ordensgeistlichen weitgehend von den Ordenspflichten befreit, was gerade in Wedinghausen zu Disziplinlosigkeit, Missbrauch und Unordnung führte (S. 238 und S. 254-256).

Die Absicht der Auklärung, nämlich alles « vernünftig » zu regeln und überholte veraltete Formen zu beseitigen, zeigte in Wedinghausen auch ihre positiven Folgen. Die Reformverordnung des kölnischen Erzbischofs Max Franz vom Jahre 1789 sieht u.a. vor : Alle wichtigen Geschäfte bedürfen des Beschlusses des Kapitels, bestehend aus dem Abt und den zehn ältesten Kapitularen (kollegiale Verfassung), Neubesetzung aller Klosterämter (ausgenommen das Amt des Abtes) in dreijährigen Turnus durch Wahl aller Konventualen, Rechnungsablage des Klosterprovisors vor dem ganzen Konvent (S. 255 ff).

Max Franz entzog der Abtei Wedinghausen alle Paternitätsrechte über die Prämonstratenserinnen von Oelinghausen und unterwarf beide Klöster seiner erzbischöflichen Gerichtsbarkeit (S. 259).

L. HORSTKÖTTER, O. Praem.

Polycarpe ZAKAR, O. Cist., *Histoire de la Stricte Observance de l'Ordre Cistercien depuis les débuts jusqu'au généralat du Cardinal de Richelieu (1606-1635)*, (Bibliotheca Cisterciensis, 3), Rome, 1966, 338 pp., 6 tables.

Monsieur Victor-L. Tapié, dans sa préface, a relevé les mérites de l'étude du P. Zakar et souligné les services que l'auteur a rendus non seulement à son ordre mais encore aux érudits qui s'efforcent à mieux comprendre ce XVII^e siècle français dominé par la figure complexe et énigmatique du Cardinal de Richelieu. J'oserai ajouter, dès l'abord, que l'ordre de Prémontré profitera plus spécialement du travail méticuleux de recherche et d'interprétation du P. Zakar. Les deux ordres, en effet, ont connu, surtout en France, des péripéties dont les racines se trouvent en grande partie dans des structures de régime presque identiques. Pour ce qui en est du XVI^e et du XVII^e siècle, la commende et un indéniable relâchement de la vie religieuse d'un côté, l'esprit rénovateur du Concile de Trente, l'influence de la spiritualité et l'élan de la Compagnie de Jésus, la réforme conçue comme retour aux observances des origines, de l'autre côté, constituent les éléments communs de l'histoire des deux ordres à cette époque. Un autre fait a lié leur sort, laissant une empreinte assez profonde à Cîteaux comme à Prémontré : la prise de possession des deux sièges par le Cardinal de Richelieu en 1635. Le présent travail du P. Zakar décrit l'histoire des origines

de la Stricte Observance chez les Cisterciens aboutissant à la démission de Pierre Nivelles et à l'« élection » de Richelieu au généralat de Cîteaux. L'auteur annonce un autre travail consacré à l'activité du Cardinal au cours de son généralat cistercien (1635-1642). L'affaire du généralat prémontré de Richelieu n'a pas encore été l'objet d'une étude approfondie ¹⁾. La crise qu'elle a causée a donné pourtant le coup de grâce aux organes du régime central déjà assez ébranlés ²⁾. Elle a inauguré l'ère des Circaries, qui commencent à mener une vie de plus en plus autonome, fortes des concessions faites par Urbain VIII dans son bref *Prospero foelicique* du 8 mars 1641. Ce document constitue en effet la solution, un peu tardive, donnée par Rome à cette crise d'autorité.

Mais revenons au travail que nous avons sous les yeux. On a déjà signalé l'audace de l'auteur. Il s'est hasardé sur un terrain jonché d'idées sacro-saints, mais il a pu montrer que la stricte observance n'a pas surgi à l'improviste, comme une conséquence de la conversion subite de l'abbé de Clairvaux, Denis Largentier, ou du désir d'Octave Arnolfini, abbé de La Charmoye et de Châtillon de réformer son monastère. Ces dernières vues étaient devenues d'autant plus impératives qu'elles avaient été adoptées comme critères déterminant l'authenticité de l'observance cistercienne. Le seul moyen de sortir de ce sanctuaire était, sans aucun doute, un examen objectif et critique de tous les documents à disposition et l'évaluation de ces pièces dans le climat religieux et politique de l'époque.

C'est ce que le P. Zakar a très bien compris. Son but principal était par conséquent de publier les lettres, mémoires, statuts de réforme et autres écrits relatifs aux origines de la Stricte Observance. Il en a publié 68 des plus importants parmi lesquels 43 inédits provenant surtout de la Bibliothèque Ste-Geneviève à Paris, des Archives Vaticanes et de la Bibliothèque Ambrosienne de Milan.

Pour replacer ces documents dans leur contexte historique l'auteur a donné un exposé sommaire, mais fortement appuyé sur une analyse des sources, de la situation concrète de l'Ordre cistercien dans le climat post-tridentin (chap. I et II). Dans un article

¹⁾ L'affaire de l'« élection » du Cardinal de Richelieu au siège de Prémontré nous est connue par les pages que C. L. Hugo (*Sacri et Candidi Ord. Praem. Annales*, I^{re} Partie, t. I, Nancy, 1734, col. 43-47) lui a consacrées. Grâce surtout à une série de documents contenus dans un registre de la main de Norbert Deschamps, secrétaire du chapitre de Prémontré, couvrant cette période, nous avons pu entreprendre l'examen de cette crise d'autorité dans l'Ordre de Prémontrée causée par la position, non approuvée par le Saint Siège, du Cardinal de Richelieu.

²⁾ H. LENTZE, *Die Verfassung des Prämonstratenserordens und die Wandlungen im weltlichen Bereich*, dans *Oesterreichisches Archiv für Kirchenrecht*, 10, 1959, 101-102.

paru précédemment l'auteur avait mis en garde contre l'ouvrage de l'abbé Gervaise, *Histoire générale de la réforme de Cîteaux en France*, édité en Avignon en 1746, devenu par la suite le traité classique sur cette question. Gervaise s'était inspiré des positions de la Stricte Observance exprimés dans un pamphlet publié anonymement à Paris en 1656, mais rédigé par Jean Jouaus, abbé de Prières, un des portes-étendard de la réforme. A la suite du P. Séjalon et encouragé par le P. Lekai, il s'est surtout proposé d'opposer objectivement aux affirmations des propagateurs de la Stricte Observance, les positions de l'autorité de l'Ordre, qui voulait, elle aussi, la réforme imposée par le Concile de Trente, mais ne pouvait se rallier entièrement aux méthodes pratiquées par la Stricte Observance. Il a pu démontrer que la stricte Observance est née avant tout du mouvement de réforme qui existait déjà auparavant dans l'ordre. Sous l'influence de la rénovation déjà commencée dans la Congrégation de St. Vanne, la Stricte Observance ajouta seulement au mouvement interne de réforme une note caractéristique, d'abord par le rejet vague et très général de tous les privilèges de dispenses obtenus de quiconque, même du Saint-Siège, au cours des temps, et ensuite, principalement, par le retour de plusieurs monastères, à partir de 1614, à l'abstinence de viande. Le gouvernement central a voulu accomplir ce qu'on appellerait en langage actuel une « rénovation adaptée », tandis que les chefs de la Stricte Observance de leur côté, mus par un même souci de réforme, liaient ce renouveau à la reprise des observances telles qu'on les pratiquaient à l'époque des origines.

L'œuvre de réforme entreprise par l'abbé de Cîteaux fut compliquée par une visite apostolique effectuée par le Cardinal de La Rochefoucauld qui se servit volontiers des propagateurs de la Stricte Observance agissant dans l'ordre (chap. III). L'abbé de Cîteaux voulant sauvegarder l'unité de l'ordre recourut à tous les stratagèmes pour neutraliser l'activité du Visiteur apostolique, tantôt par un recours au Saint-Siège qui cassa les décrets de réforme, tantôt par un appel au roi (chap. IV). Mais finalement on devait faire appel à l'homme qui était plus puissant que le Visiteur Apostolique et même plus puissant que le roi, le Cardinal de Richelieu, en faveur duquel l'abbé général Pierre Nivelles se démit de sa charge. Richelieu de son côté n'hésita pas à se revêtir de ce généralat cistercien que ses fidèles collaborateurs n'avaient pas manqué à lui préparer (chap. V). Le geste de désespoir de l'abbé Nivelles n'aboutit pas au but, l'unité de l'ordre ne fut pas sauvée sous le généralat de Richelieu.

On ne peut qu'apprécier le soin avec lequel l'auteur a cherché, publié et interprété les sources concernant l'histoire de la stricte observance de l'Ordre cistercien. On aurait aimé toutefois de ne plus retrouver dans cette publication bien soignée les traces d'une défense de doctorat. Ce qui n'empêche pas de recommander chaudement cet ouvrage richement documenté : il s'impose à qui s'inté-

resse à l'histoire de la vie religieuse en voie de transformation au cours de ce XVII^e siècle français. Le renouveau actuel de l'Eglise pourrait parfois très avantageusement s'enrichir des leçons du passé.

L. C. VAN DIJCK, O. Praem.

Hildegard VON BINGEN, *Briefwechsel*. Nach den ältesten Handschriften übersetzt und nach den Quellen erläutert, von Adelgundis FUEHRKOTTER, O.S.B. Verlag Otto Müller, Salzburg. 1965. 277 pp.

Inter sanctas moniales quae Ecclesiam Dei valide ornarunt, S. Hildegardis a Bingen († 1179) profecto locum specialem occupat. Non tantum quia eminuit vita spirituali excellenti, sed et insuper quia, non obstante vita quodammodo abscondita, qua Magistra Monialium in Rupertsberg, scriptis suis ornamentum splendidum constituit vitae sic dictae contemplativae. Plurima scripta sanctae huius nota sunt et servata ad nostra usque tempora. Inter quae : *Liber Scivias* dictus et *Liber divinorum operum*. Praeterea plurimas scripsit litteras, et quidem personis diversae conditionis, Summo Pontifice non excepto. Plurimi ad ipsam scripserunt ut ab ea consilia accipere possent.

Moniales abbatiae S. Hildegardis in Eiblingen, paucis annis elapsis, probarunt litteras quae Hildegardi generatim attribuebantur, ab ipsa revera provenire, et proinde de authenticitate illarum litterarum dubium prudens moveri non posse.

In libro, quem hisce lineis diudicamus, monialis Führkötter plures litteras S. Hildegardis, germanice versas, edit. Notis satis plurimis adiectis. Litterae illa dividuntur iuxta categorias personarum quibus dirigebantur. Post introductionem accuratam in scripta et personam spiritualement Hildegardis (pp. 13-22), habentur litterae Hildegardis S. Bernardo, cum responso ipsius Bernardi. Deinde referuntur litterae Summo Pontifici Eugenio III cum responsione Eugenii ; litterae directae S. P. Anastasio IV, Hadriano IV, magistro Odoni Parisiensi, etc. Episcopo Hillino Trevirensi et aliis episcopis. Deinde litterae imperatoribus et regibus, monialibus, monachis, membris cleri et christianis universis ; (pp. 190-200) legitur quomodo et quid scripserit Hildegardis S. Elisabethae de Schönau cum responsionibus huius ultimae Sanctae, cuius sacrae exuviae nostris temporibus sancte coluntur a confratribus nostris Teplensibus in Schönau nunc commorantibus. Tandem litterae directae monachis eximiis et magistris in scientiis ecclesiasticis eminentibus.

Etiam cum pluribus Praemonstratensibus S. Hildegardis directe aut indirecte commercium epistolare habuit. Quod in praesenti libro nequaquam reticetur. Pag. 60 refertur epistola Hildegardis episcopo Pragensi, Danieli, simulque notatur Daniele hunc cum praeposito secundo Steinfeldensi, Ulrico, relationes vivaces coluisse. Pagg. 150-153, sermo fit de litteris Hildegardis abbati Parcensi, Philippo, et